



Dégradation des cartes de réfectoire

publié le 31/01/2020

Descriptif :

Suite à de trop nombreuses dégradations des cartes de réfectoire, le collège a décidé de sévir...

Suite à de trop nombreuses dégradations des cartes de réfectoire, il est rappelé à tous les élèves que les cartes font partie du matériel appartenant au collège et que toute dégradation sur ce matériel est une infraction au règlement intérieur :

Extrait du R.I pour rappel :

Article I-1 : DEVOIRS DES ELEVES

Respecter les biens commun : Les élèves ont le devoir de respecter le matériel de l'établissement (...)

mais aussi :

Article II.3/ RESPECTS DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL SCOLAIRE

En cas de dégradation volontaire, et indépendamment de la sanction prise, les familles supporteront financièrement la remise en état ou le remplacement de l'objet détérioré. (...).

Tout élève pourra donc être sévèrement sanctionné pour toute dégradation constatée sur sa carte de réfectoire

Exemple : coloriages, trous, parties de carte manquante...

